

Convention partenariale CNAM Pays de la Loire et Centre de Gestion de Loire-Atlantique



Convention partenariale CNAM Pays de la Loire et Centre de Gestion de Loire-Atlantique

Le Centre de Gestion de Loire-Atlantique et le CNAM Pays de la Loire, respectivement Philip Squelard, Président du Centre de Gestion et Laurence Van Asten, Directrice Régionale du CNAM, ont officialisé une convention de partenariat le 2 juillet 2024 à Nantes, dans les locaux du Centre de Gestion situés au 6 rue Pen-Duick II.

Face à un monde en constante évolution et des transformations continues dans le secteur territorial, les enjeux majeurs tels que l'emploi, l'attractivité, l'image du service public local, ainsi que la promotion des métiers de la fonction publique territoriale demeurent au cœur des préoccupations du Centre de Gestion et du CNAM.

Ces deux institutions partagent des valeurs communes, notamment :

- Une présence territoriale forte pour être au plus près des bassins d'activité.

- L'information et l'orientation du grand public, et en particulier des jeunes, sur les formations et les opportunités d'emploi.
- La volonté de répondre de manière optimale aux besoins de recrutement des employeurs publics territoriaux de la Loire-Atlantique.
- L'accompagnement des organisations publiques, notamment en matière de ressources humaines.
- L'engagement au service de l'intérêt général.
- Une aspiration à l'excellence et à la compétence.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique, expert en ressources humaines, intervient auprès des acteurs publics départementaux sur tous les aspects des ressources humaines. Actif à différentes échelles – régionales et nationales –, il contribue au développement d'une action publique durable, innovante et performante. L'innovation, l'expérimentation, la co-production avec les parties prenantes du territoire et l'adaptation continue sont au cœur des projets et actions menés par ses équipes, composées de 100 spécialistes.

En tant qu'acteur clé dans le renforcement de l'attractivité de la Fonction Publique Territoriale, le Centre de Gestion de Loire-Atlantique soutient et complète les efforts des employeurs publics locaux en cohérence avec les politiques régionales et nationales.

Le CNAM Pays de la Loire déploie ses missions dans la région des Pays de la Loire pour promouvoir la formation tout au long de la vie. Ses activités se structurent autour de six axes principaux : la promotion sociale, les formations en alternance, la diffusion de la culture scientifique et technique, le conseil, l'accompagnement de parcours et l'innovation pédagogique.

En Pays de la Loire, les centres et antennes du CNAM jouent un rôle crucial dans le développement des compétences des actifs, des entreprises, des territoires et de l'emploi. Leurs formations sont élaborées en étroite collaboration avec les entreprises, les collectivités et les organisations professionnelles afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Le service dédié aux collectivités et administrations publiques du CNAM permet, en particulier, de mettre en place des partenariats sur-mesure pour les agents, les élus et les citoyens.

La signature de cette convention marque une étape importante dans le renforcement de la coopération entre le Centre de Gestion de Loire-Atlantique et le CNAM Pays de la Loire, avec l'objectif commun de mieux répondre aux défis de l'emploi et de la gestion des ressources humaines dans la fonction publique territoriale.

Le Centre de Gestion de Loire-Atlantique

Communiqué de presse

Le 04/07/2024 09:35

CONTACTS

Isabelle CONTREMOULIN — Directrice Déléguée

Direction Développement Territorial et Relations aux Publics

02 49 62 43 90 · i.contremoulin@cdg44.fr

Anne-Sophie JUDALET — Chargée de mission communication numérique

Direction Développement Territorial et Relations aux Publics

02 40 35 84 77 · communication@cdg44.fr

Anne Sophie JUDALET — Responsable de mission - Direction DTRP

02 40 35 84 77 · communication@cdg44.fr